

Paris,
le jeudi 18 janvier 2001

Objet : Performance - Formation initiale du conseiller en organisation en prolongation du recrutement promotion 5

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Afin de répondre aux besoins des organismes en matière de compétences en organisation, l'Ucanss met en œuvre depuis décembre 1998 un nouveau dispositif de la formation initiale pour les Conseillers en organisation.

Le cadre général de cette formation a été présenté dans la circulaire de l'Ucanss du 2 octobre 1998. Les modalités de son déroulement sont reconduites. La nouvelle promotion programmée pour mars 2001 n'ayant, à l'heure actuelle, pas recueillie suffisamment de candidatures pour l'ouverture d'une session, nous organisons une nouvelle série d'entretiens (cf calendrier).

1 -RAPPEL DU DISPOSITIF

La formation initiale du Conseiller en organisation est inscrite dans le dispositif Performance - filière technique -. Elle permet d'acquérir le niveau de compétences requis pour exercer le métier de Conseiller en organisation.

Elle se décompose en trois temps successifs (Cf. calendrier).

• **Modules théoriques et techniques + module Internet** (qui se déroulent au CRFP de Nantes)

L'objectif est d'appréhender la fonction organisation et la méthodologie de base pour conduire une mission d'organisation sur le terrain. Les modules techniques répondent à des besoins opérationnels ciblés. Ils traitent un domaine spécifique de l'organisation.

Le module d'initiation à Internet permet d'enclencher et d'alimenter un réseau d'échanges dans le domaine de l'organisation.

• **Mission d'organisation en apprentissage**

D'une durée d'environ 20 jours, elle se réalise sur un site d'accueil et permet de concrétiser les apports théoriques de la formation. Elle donne lieu à la soutenance d'un rapport de mission dont la rédaction (environ 10 jours) se fait dans l'organisme d'appartenance du stagiaire.

• **Mission d'organisation en autonomie**

D'une durée d'au minimum 20 jours, elle est définie conjointement par la Direction de l'organisme, le stagiaire et le formateur-expert en organisation. Son objectif est de permettre au stagiaire, qui réalise une mission d'organisation dans son organisme d'appartenance, de mettre en œuvre et de consolider les compétences acquises lors de la phase d'apprentissage.

Une réunion d'information et d'échanges est prévue entre les Directions, le prestataire de la formation et l'équipe pédagogique Ucanss/CRFP de Nantes, afin de mieux préparer ces missions en autonomie.

2 - DOSSIER DE CANDIDATURE

La formation est ouverte aux agents des organismes de Sécurité sociale âgés de 21 ans au moins et justifiant de 4 ans d'ancienneté dans l'Institution. Ces deux conditions sont examinées au jour de l'entrée en formation.

L'accès à la formation est subordonné à la restitution du dossier de candidature comprenant :

- le dossier d'inscription du candidat accompagné d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre manuscrite précisant les motivations personnelles et professionnelles du candidat,
- le dossier de motivation,
- le dossier de préparation de la mission en autonomie à compléter par la Direction du candidat qui précise le projet lié à cette entrée en formation.

Seul un dossier de candidature complet permet d'être convoqué à un entretien individuel de validation des prérequis à la formation.

Le dossier de candidature sert de base à un entretien individuel avec un jury qui valide les prérequis d'entrée en formation. A l'issue de cet entretien, celui-ci détermine les personnes admises à entrer en formation.

Le nombre de places par session est limité à 12 stagiaires.

3 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 50.000 F. Les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en compte dans ce coût.

4 - CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel des deux prochaines promotions est le suivant :



DEROULEMENT DE LA FORMATION	PROMOTION 5
ENTRETIEN D'ENTRÉE EN FORMATION	9 mars 2001
INFORMATION DES DIRECTIONS	22 mars 2001
MODULE 1	26 au 30 mars 2001
MODULE INTERNET	2 et 3 avril 2001
MODULE 2	23 au 27 avril 2001
MODULE TECHNIQUE 1	28 et 29 mai 2001
MODULE TECHNIQUE 2	25 et 26 juin 2001
MISSION D'APPRENTISSAGE	entre 28 août 2001 et 31 janvier 2002
Journée de lancement	entre 28 août et 15 septembre 2001
Journées de regroupement 1	15 et 16 octobre 2001
Journées de regroupement 2	
Journées de regroupement 3	3 et 4 décembre 2001
Séminaire de fin de mission	2 jours en janvier 2002
	2 jours en février 2002
MISSION EN AUTONOMIE	entre mars 2002 et fin juillet 2002
Journées de regroupement 1	1 jour en avril 2002
Journées de regroupement 2	1 jour en juin 2002
Séminaire de fin de cycle	2 jours en septembre 2002
CERTIFICATION	octobre 2002

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'Ucanss (avec copie au CRF de Nantes) au plus tard le 6 mars 2001.

Toutes informations complémentaires que vous jugerez utiles concernant le dispositif de formation vous seront communiquées par mes collaborateurs, Mme Attou (01.45.38.82.93), et Mr Dewerse (01.45.38.81.13).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Dellery
Directeur

